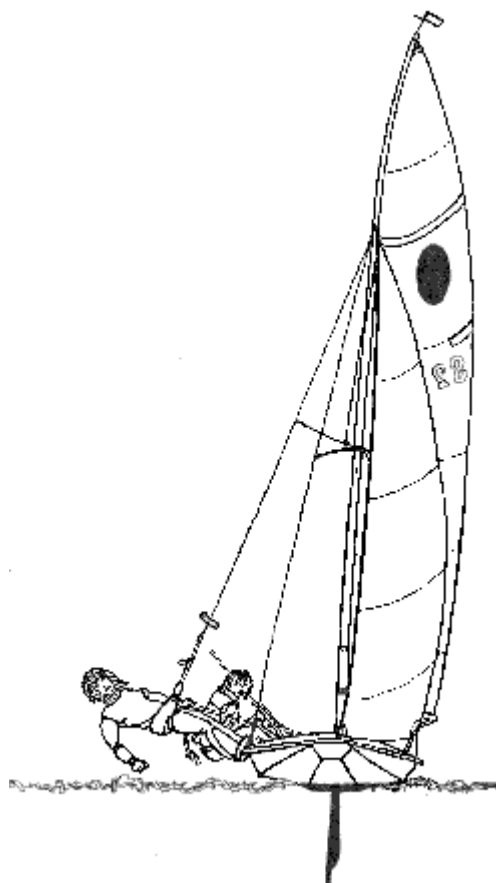




## Trophée Junca

INTERLIGUE - INTERSERIES  
FIREBALL - 470 - 505 - D5

Samedi 12 et Dimanche 13 Septembre 2015



### Organisé par

Le Centre Nautique de Pléneuf-Val-André

38 Quai Célestin Bouglé, BP 23

22370 Pléneuf-Val-André

02 96 72 95 28 fax 02 96 72 23 18

E Mail : [cnpva@free.fr](mailto:cnpva@free.fr), Site internet : [www.cnpva.com](http://www.cnpva.com)

# PROGRAMME :

## Samedi 12 Septembre 2015

- . 10h30 à 13h00: accueil, confirmation des inscriptions à la base nautique de Piégu
- . 14h00 : signal d'attention 1ère manche
- . 20h30 : résultats manche(s) de l'après midi.

## Dimanche 15 Septembre 2015

- . 9h30 : signal d'attention 1ère manche,
- . 16h00 : proclamation des résultats.

### ➤ CLASSEMENT :

La méthode de classement sera celle des régates au handicap dont seront extraits des classements séparés pour les séries représentées par plus de cinq bateaux (système de point à minima).

Le nombre maximum de manches à courir est de 7. Le classement sera effectué sur le nombre de manches validées à l'exclusion de la moins favorable sauf si 4 manches validées ou moins seulement ont été courues auquel cas le classement est établi sur ces manches, 1 manche est nécessaire pour valider l'épreuve.

### ➤ LOGEMENT :

**Hébergement Collectif au Centre nautique** : renseignements au 0296729528

**Hôtels ou meublés** : renseignement à :

L'office du tourisme  
Rue Winston Churchill, BP 125,  
22 370 Pléneuf-val-André  
02 96 72 20 55 fax 02 96 63 00 34.

## AVIS DE COURSE

### ➤ ORGANISATION

Centre nautique de Pléneuf-Val-André.

**Lieu d'Organisation :** La base nautique de Piégu, Quai célestin Bouglé, au Val André.

### ➤ Règles Applicables :

- Les règles de Course à la Voile applicables de 2013 à 2016.
- Les prescriptions de la F.F.V
- Les règles des classes concernées sauf si l'une quelconque d'entre elle est modifiée par les IC.
- Les règlements des championnats fédéraux et des classements nationaux concernés lorsqu'ils sont applicables.
- Les instructions de courses (et leurs annexes).
- Les bateaux devront respecter l'article 20 du règlement de l'ISAF (code de publicité)

### ➤ CLASSES ADMISES :

Dériveurs Fireball, 470, 505, D5.

### ➤ CONFIRMATIONS DES INSCRIPTIONS :

Les inscriptions seront enregistrées à Pléneuf-Val-André le samedi 13 septembre 2014 de **10h30 à 12h30**, à la base nautique de Piégu (PC terre).

**LES CONCURRENTS DEVRONT PRESENTER A L'INSCRIPTION LEUR LICENCE VALIDE AVEC LE CACHET MEDICAL ET L'AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS**, le certificat de conformité de leur voilier (jauge et valeur du rating pour les nouveaux dériveurs).

--